



Conférence téléphonique MEF
du 27 mai 2020

En attendant ...Philippe !



Alors que le 1^{er} ministre doit annoncer demain les modalités de la deuxième phase du « déconfinement » qui devrait débiter le 2 juin, une audio conférence s'est tenue ce matin avec la secrétaire générale M-A. Barbat-Layani.

Les sujets abordés mais pas pour autant réglés :

ASA

La deuxième phase du « déconfinement » devrait débiter le 2 juin mais l'urgence sanitaire court jusqu'au 10 juillet. A une semaine de cette date, alors que 60 % des agent.e.s sont toujours à domicile, nombre d'entre elles et d'entre eux sont inquiet.e.s de la manière dont celui-ci va s'organiser, notamment les parents d'enfants de moins de 16 ans en crèche ou scolarisés pour lesquels la situation risque de devenir ingérable.

En effet, à compter du 2 juin, dès lors que les parents feront le choix de ne pas remettre leurs enfants soit en crèche soit en établissement scolaire, le dépôt d'un congé s'imposera. La situation étant très hétérogène dans le cadre de la réouverture des écoles/crèches avec des organisations disparates, des parents vont se retrouver à accepter la garde et/ou scolarisation cependant que la cantine peut ne pas être proposée ou le périscolaire non assuré. Ces parents n'ayant pas d'alternative de garde feront un choix contraint et vont se trouver pénalisés par le dépôt de congés (réduits dans la période car ces personnels ont été placés pour la plupart en ASA). Congés dont ils ne disposeront plus au moment des vacances scolaires cet été alors que les modes de garde seront réduits (centres de loisirs, colonies fermés dans le contexte sanitaire...).

Autant d'éléments connus qui, depuis la mise en place de la 1^{ère} phase de déconfinement (11 mai), motivent la revendication pour Solidaires et d'autres organisations syndicales d'ASA accordées à tou-te.s les agent.e.s dont les enfants ne regagnent pas l'école quelle qu'en soit la raison. Et pour Solidaires Finances, ce matin encore, face à l'hétérogénéité des décisions, d'une direction à l'autre, d'un département à l'autre, d'un.e responsable hiérarchique à l'autre, la situation plaide pour, au niveau du MEF, l'établissement d'une doctrine administrative claire et générale. Afin d'éviter les situations délétères et les risques de fracturation des collectifs de travail, le ministère doit avoir une approche pragmatique humaine et égalitaire et ce sur l'ensemble du territoire.

Pour la secrétaire générale qui ne semble visiblement pas prendre conscience du problème, bien qu'elle le considère comme un sujet important, la réponse consiste, après avoir reconnu les difficultés pour obtenir des attestations, à « essayer de s'assurer auprès de l'éducation nationale » que les agents des Mef qui exercent des missions régaliennes bénéficient de priorités d'accueil...

... et d'attendre les déclarations du premier ministre...qui conditionnera également les conditions d'ouvertures des colonies d'EPAF.

Congés

L'ordonnance inique sur les congés n'a pas fini de générer des remous. Solidaires Finances est intervenue sur la situation des agent.e.s identifié.e.s comme cas ou suspecté.e.s covid-19. Si certains, certaines ont été placé.e.s en congés de maladie, d'autres ont tout simplement été placé.e.s en ASA comme les autres agent.e.s. Si pour tout les agent.e.s c'est une position autoritaire, pour elles/eux c'est encore pire parce qu'ils ont eu à subir le doute ou la certitude de la maladie et de ses conséquences. Et s'ils devaient être considéré.e.s comme des ASA "normales" si l'on peut dire, ce serait tout de même un comble que l'administration leur ponctionne des jours de congés.

Masques

Les MEF ont commencé à recevoir des masques en tissus, dits « grand public », mais les modalités de distribution restent à définir (émargement). Pour Solidaires Finances la décrue du nombre d'agent.e.s à domicile dans certaines directions notamment la DGFIP, si elle est révélatrice de la situation hétérogène sur le territoire, pose également le problème de la doctrine du port du masque. Certains directeurs continuent de relayer le refrain connu de la pénurie : « ce n'est pas obligatoire de porter un masque ». Ce discours déjà difficilement entendable et responsable dans les services (40 % de présentiel en ce moment) va devenir inacceptable et irresponsable dans le cadre de la reprise. Ce qui n'augure pas du respect de la distanciation sociale ni du respect des gestes barrières et encore moins du maintien d'un niveau de protections sanitaires à la hauteur des risques encourus. Ce qui explique certainement du peu de zèle à mettre à jour les DUERP en y intégrant les plans de prévention des risques liés au covid 19.

Indemnité exceptionnelle

Le sujet est en cours de calage avec les différentes directions. Les fédérations ont demandé à connaître le montant de l'enveloppe budgétaire ministérielle, sa répartition par administration/ par montant/par genre.

Dialogue Social

L'objectif du secrétariat général lors de cette audio conférence était bien de relancer le rythme des réunions comme annoncé la semaine dernière mais, compte tenu de l'envoi tardif des documents (21 heures), le sujet sera réabordé la semaine prochaine. Néanmoins pour Solidaires Finances, faute de pouvoir siéger en présentiel, en respectant les gestes barrières et la distanciation physique il serait raisonnable tant pour la qualité des débats que pour les décisions à prendre de ne reprendre le cours normal du « Dialogue Social » qu'en septembre. Néanmoins dans le cadre d'un dialogue social dégradé si certaines réunions doivent se tenir sous forme hybride (présentiel/ audio, visio) il est indispensable que la transmission des documents puisse s'effectuer le plus en amont possible et sur des ordres du jour précis et réduits.

Situation des agent.e.s des MEF

Situation	19-mai		26-mai	
agents à domicile	79 679	60,2%	77 401	58,5%
<i>dont quatorzaine</i>	<i>160</i>	<i>0,1%</i>	<i>138</i>	<i>0,1%</i>
<i>dont ASA garde d'enfants</i>	<i>10 500</i>	<i>7,9%</i>	<i>10 465</i>	<i>7,9%</i>
<i>dont télétravail</i>	<i>38 988</i>	<i>29,4%</i>	<i>38 957</i>	<i>29,5%</i>
<i>autres situations (agents en ASA ne pouvant télétravailler...)</i>	<i>30 031</i>	<i>22,7%</i>	<i>27 481</i>	<i>20,8%</i>
présents en PRA	52 323	39,5%	54 478	41,2%
malades (testés ou pas)	428	0,3%	352	0,3%
total	132 430		132 231	

26-mai	DGFIP		Douane	
agents à domicile	53496	53,4%	10668	61,4%
<i>dont quatorzaine</i>	110	0,1%	26	0,1%
<i>dont ASA garde d'enfants</i>	10000	10,0%	nd	
<i>dont télétravail</i>	23168	23,1%	3966	22,8%
<i>autres situations (agents en ASA ne pouvant télétravailler...)</i>	20 218	20,2%	6 676	38,4%
présents en PRA	46504	46,4%	6666	38,4%
malades (testés ou pas)	223	0,2%	38	0,2%
total	100 223		17 372	